

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 54 (1921-1922)
Heft: 203

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Ecrevisse dans les eaux vaudoises en 1917

PAR

P. MURISIER

(Séance du 7 décembre 1921.)

Le Catalogue des Invertébrés de la Suisse, œuvre éminemment utile à la science zoologique de notre pays, publié par le Museum d'histoire naturelle de Genève, grâce à l'initiative de son directeur M. le D^r M. Bedot, consacre son douzième fascicule, paru en 1920, aux Crustacés décapodes (Ecrevisses) dont le D^r J. Carl a fait une remarquable étude morphologique et faunistique. Au début de l'année 1917, au moment d'entreprendre la tâche assez malaisée de récolter le matériel nécessaire sur tous les points du territoire helvétique, MM. Bedot et Carl firent appel à plusieurs sociétés et individus. J'ai eu le grand plaisir d'apporter une modeste contribution au travail de mon ami J. Carl, en procédant à une enquête sur la répartition des Ecrevisses dans les eaux vaudoises, profitant du même coup pour établir une base de comparaison appelée, peut-être, à rendre quelques services aux zoologistes futurs qui s'occuperont de la faune astacienne de notre canton, comme aux autorités chargées de la protection et du repeuplement de nos cours d'eau.

Je me hâte de dire que mon enquête serait morte dans l'œuf si M. Muret, chef du service « Forêts, chasse et pêche » au Département cantonal de l'Agriculture, et M. le major Champod, commandant de la gendarmerie vaudoise, ne m'avaient accordé un bienveillant appui dont je leur reste fort reconnaissant. Ils m'autorisèrent, en effet, à requérir le concours des gardes-forestiers, gardes-pêche et gendarmes vaudois, mes anciens élèves, puisque, pendant ces dix dernières années, j'ai eu l'agrément de leur faire faire la connaissance des habitants de nos eaux, au cours de leur école de recrues ou de leurs cours de répétition. Par la bonne volonté de ces nom-